Retraites : l'exécutif renonce aux mesures d'économies de court terme



Article rédigé par Les Echos, le 14 juillet 2019

Source [Les Echos] Après avoir cherché à mettre en place des mesures d'économies sur les retraites dans le budget de la Sécurité sociale pour 2020, le gouvernement s'est résigné à attendre la réforme « systémique » pour remettre les comptes à l'équilibre.

Tout ça pour ça. Après des mois de psychodrame autour de la nécessité pour les Français de « *travailler plus* », et cela dès 2020 - afin de financer, pêle-mêle, l'assurance-vieillesse, la dépendance, les baisses d'impôts, etc. - l'exécutif s'apprêterait, selon des sources ministérielles concordantes, à renoncer à <u>des économies budgétaires immédiates en matière de retraite</u>.

C'était dans l'air ; la cristallisation a eu lieu cette semaine, lors de discussions entre ministres, dans le cadre de la préparation du budget de la Sécurité sociale pour 2020. « Les échanges des dernières semaines, au niveau interministériel et de façon informelle avec les organisations syndicales, ont fait converger tout le monde », explique une source gouvernementale. L'annonce devrait être faite simultanément avec la remise des préconisations du haut-commissaire à la réforme des retraites Jean-Paul Delevoye, à Matignon, le 18 juillet.

L'accélération de la réforme Touraine (passage à 43 années de cotisations pour bénéficier du taux plein) ou la création d'une nouvelle décote ne sont donc plus d'actualité pour la mi-2020. Le redressement de la trajectoire comptable de l'assurance-vieillesse sera plutôt inclus dans le projet de loi de réforme « systémique » des retraites, qui sera voté en 2020 , après une nouvelle phase de concertation. Ce texte comportera des mesures permettant de remettre les comptes à l'équilibre en 2025, date de bascule dans le régime universel par points. Mais elles restent à définir.

Retrouvez l'intégralité de l'article en cliquant ici

14/07/2019 06:00